

**OBJET : NIGERIA : PROJET DE GESTION INTEGREE DES PLANTES AQUATIQUES
PROLIFERANTES (PGIPAP)**

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET *

RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET (RAP)

A. DONNÉES ET DATES CLÉS DU PROJET

I. INFORMATIONS DE BASE

Numéro du projet : P-Z1-AA0-084 ; Numéro du prêt : 2100150008645	Titre du projet : Projet de gestion intégrée des plantes aquatiques proliférantes (PGIPAP)		Pays : Nigeria
Instruments de prêt : Prêt et subvention FAD		Secteur : OSAN	Classification environnementale : catégorie II
Montant initial de l'engagement : Prêt FAD : 1,609 million ; Don FAD : 0,28 million d'UC ; Gouvernement du Nigeria : 0,59 million d'UC	Montant annulé : 127 410,40 UC	Montant décaissé : Prêt FAD : 1 481 589,60 UC ; Don FAD : S. O. ; Gouvernement du Nigeria : 1,8 million d'UC	Pourcentage décaissé : Prêt FAD : 92,08 % ; Don FAD : S. O. ; Gouvernement du Nigeria : 305%*
Emprunteur : Gouvernement fédéral du Nigeria			
Organe(s) d'exécution [énumérer les principaux ministères, les cellules d'exécution de projet, les agences et organisations de la société civile chargés de la mise en œuvre des activités du projet] : CEDEAO, ministère fédéral de l'Environnement, département fédéral de la Foresterie, département de la Foresterie d'État			
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs [énumérer toutes les autres sources et les montants du financement, de l'assistance technique ou d'autres ressources utilisées dans ce projet] : Gouvernement fédéral du Nigeria (1,8 million d'UC)			

II. DATES CLÉS

Note conceptuelle du projet approuvée par le Comité des opérations : août 2003	Rapport d'évaluation approuvé en : mai 2004	Approbation du Conseil : 22 septembre 2004	
Restructuration : * La contribution du gouvernement du Nigeria (GN) a augmenté de 305 % par rapport au montant figurant dans le rapport d'évaluation parce que les zones desservies par le projet étaient plus nombreuses que celles spécifiées dans ledit rapport.			
	Date initiale	Date effective	Différence en mois [Effective-Initiale]
DÉBUT EFFECTIF	Fév. 2005	Juil. 2006	17
EXAMEN À MI-PARCOURS	Mai 2008	S. O.	S. O.
CLÔTURE	Déc. 2010	Déc. 2011	12 mois

III. RÉSUMÉ DES NOTATIONS

Toutes les notes attribuées sont générées automatiquement par l'ordinateur à partir de la section correspondante du RAP.

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	NOTE
RÉSULTAT DU PROJET	Produits obtenus	2
	Effets obtenus	3
	Respect des délais	2
	RÉSULTAT GLOBAL DU PROJET	

PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	2
	Supervision	2
	PERFORMANCE GLOBALE DE LA BANQUE	2
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	2
	Mise en œuvre	2
	PERFORMANCE GLOBALE DE L'EMPRUNTEUR	2

IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

POSTES	À L'APPROBATION	À LA CLÔTURE
Directeur régional	M. C.R. SPENCER	KPOUROU JANVIER LITSE
Directeur sectoriel	M. J.M. GHARBI	ABDIRAHMAN BEILEH
Chef de division sectorielle	M. S. Z. MOUSSA	KEN B. JOHM
Chef de projet		TIMOTHY MKANDAWIRE
Chef d'équipe - RAP		TIMOTHY MKANDAWIRE
Membres de l'équipe - RAP		D ^R EMMANUEL AJANI (CONSULTANT)

B. CONTEXTE DU PROJET

Veillez faire un résumé des motifs justifiant l'assistance de la Banque. Indiquez :

- sur quel enjeu de développement porte le projet
- la stratégie générale de l'emprunteur pour y répondre
- les activités de la Banque dans ce(s) pays et dans ce secteur durant l'année écoulée et les résultats obtenus
- les activités en cours financées par la Banque et d'autres sources extérieures qui complètent ce projet, le couvrent déjà en partie ou s'y rapportent.

Veillez citer les sources concernées. Veuillez donner votre avis sur la solidité et la cohérence des motifs justifiant l'assistance de la Banque.

[250 mots au plus. Le cas échéant, toute autre remarque sur les origines et l'historique du projet est à inclure à l'annexe 6 intitulée « Description du projet ».]

La menace posée par les plantes aquatiques proliférantes (jacinthe d'eau -Eichhornia crassipes-, fougère aquatique -Salvinia molesta- et laitue d'eau -Pistiastratiotes-) est depuis longtemps une source de préoccupation majeure pour les gestionnaires des grandes masses d'eau transfrontalières du Nigeria. La plupart des communautés riveraines font face à d'énormes difficultés dans le domaine des transports locaux, elles sont également confrontées à des problèmes de santé croissants et, surtout, à la baisse du revenu des foyers due à l'infestation des voies navigables par des plantes aquatiques proliférantes. Comme déjà par le passé, le gouvernement du Nigeria (GN) démontre, aujourd'hui encore, sa volonté ferme de relever ce défi à travers le soutien qu'il apporte aux projets et programmes visant à combattre et gérer les plantes aquatiques proliférantes. Cependant, une coordination à l'échelle régionale est essentielle pour contrer efficacement la prolifération de ces plantes dans les masses d'eau internationales. Par conséquent, le GN et les pays de la CEDEAO ont associé le problème de la mauvaise herbe aquatique à des mesures qui devront être prises de façon globale pour protéger les ressources en eau douce et en assurer la qualité.

Dans l'ensemble, ce projet a pour but de résoudre les problèmes dus à l'infestation par les plantes aquatiques

proliférantes des principaux bassins fluviaux du Nigeria. Il est en harmonie avec les stratégies du GN pour la réduction de la pauvreté et la gestion efficace des ressources naturelles, et cadre avec son Document de stratégie pays (DSP). Le projet s'inscrit, par ailleurs, dans la perspective du programme et de la stratégie pays de la Banque, qui met l'accent sur le fait que le développement doit tenir compte des effets sur l'environnement et doit être caractérisé par un souci de viabilité. Il est également compatible avec la Stratégie du secteur agricole du Groupe de la Banque (AgSS) en appui à la Gestion des ressources naturelles dans ses PMR.

OBJECTIFS ET CADRE LOGIQUE DU PROJET

1. Veuillez énoncer les objectifs de développement du projet (tels qu'ils sont présentés dans le rapport d'évaluation)

L'objectif principal est de garantir la gestion durable des ressources naturelles, notamment des ressources en eau, pour optimiser leur contribution au développement social, économique et environnemental. L'objectif du projet est de contenir l'infestation des plantes aquatiques proliférantes dans quatre masses d'eau partagées en Afrique de l'Ouest et de réduire autant que possible l'impact résiduel de ces plantes.

2. Veuillez décrire les principales composantes du projet en indiquant comment chacune contribuera à la réalisation des objectifs de développement du projet.

Le projet comporte trois grandes composantes, à savoir : i) la gestion intégrée des plantes aquatiques proliférantes ; ii) le renforcement des capacités ; et iii) la cellule de coordination du projet.

I) Gestion intégrée des plantes aquatiques proliférantes - Elle consiste essentiellement à combattre l'infestation des plantes aquatiques au moyen de méthodes physiques et biologiques intégrées/mixtes, afin de réduire au minimum tout impact résiduel prévisible. La méthode mécanique doit être utilisée dans le cas des plantes submergées et à racines profondes, après quoi l'infestation devra être contenue manuellement par des barrières physiques, entre autres moyens. En outre, les méthodes de lutte biologiques seront associées aux méthodes manuelles pour garantir la viabilité du projet.

II) Renforcement des capacités - Parmi les activités essentielles on peut citer : la sensibilisation des principales parties prenantes (communautés riveraines et personnel des organismes de protection de l'environnement) aux questions relatives à la qualité de l'eau et à la lutte contre l'infestation des plantes aquatiques ; l'introduction de l'exploitation économique des plantes recueillies au niveau des communautés ; la formation des communautés et le renforcement des capacités de l'organe d'exécution (OE) et des pays participants à travers : a) la mise à niveau des aptitudes et connaissances du personnel de la CCP ; b) la dotation en matériel des laboratoires concernés ; et c) le renforcement de la communication entre les parties prenantes.

III) Coordination du projet - Elle suppose la mise en place et la dotation en matériel d'une cellule de coordination du projet (PCU) relevant du ministère fédéral des Forêts, laquelle unité était chargée de la coordination journalière des activités sur le terrain ainsi que des institutions et consultants intéressés. Le suivi et l'évaluation du projet ont été menés par la PCU. Les fonctions de cette dernière comprennent la collecte et la diffusion de l'information, la présentation en temps opportun des budgets et plans de travail annuels, l'établissement de rapports sur l'état d'avancement du projet, la préparation de l'audit annuel, l'organisation des réunions du Comité directeur, l'approvisionnement en matériel de bureau et la soumission en temps opportun du RAP.

3. Veuillez évaluer brièvement (deux phrases au plus) les objectifs du projet sous les trois aspects indiqués ci-après. Veuillez attribuer une note pour chaque aspect, en utilisant le barème qui figure à l'appendice 1.

CARACTÉRISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		ÉVALUATION	NOTE
PERTINENCE	a) Pertinents au regard des priorités de développement du pays	Le projet s'inscrivait en droite ligne de la mission des pays de la CEDEAO qui consiste à promouvoir la coopération et le développement économique, social et culturel, notamment dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Il cadrerait également avec la stratégie de développement du gouvernement pour la réduction de la pauvreté, stratégie axée en priorité sur la gestion des ressources naturelles.	3
FAISABILITÉ	b) Jugés réalisables compte tenu des contributions au projet et des délais envisagés	Les activités et les produits du projet se sont avérés adéquats pour atteindre les objectifs définis dans la limite des délais fixés. Cependant, les résultats de certaines activités clés, telles que la méthode de lutte biologique, ne peuvent être obtenus qu'après la clôture du projet.	3
CONFORMITÉ	c) Conforme à la stratégie régionale ou nationale de la Banque	Le projet était en harmonie avec le Plan stratégique régional de la Banque pour l'Afrique de l'Ouest (2011-2015) qui favorise l'intégration régionale et les échanges commerciaux à travers la réduction de la pauvreté et la gestion efficace des ressources naturelles.	3
	d) Conforme aux priorités générales de la Banque	Le Projet était conforme aux priorités de la Banque qui vise à promouvoir la croissance économique et le développement en Afrique à travers le soutien aux moyens de subsistance pour favoriser la sécurité alimentaire et la gestion efficace des ressources naturelles.	3

4. Veuillez résumer le cadre logique. En l'absence de cadre logique, remplissez le tableau ci-dessous en indiquant l'objectif de développement global du projet, ses principales composantes, les principales activités que recouvre chaque composante ainsi que les produits qui en sont attendus, les effets attendus, et les indicateurs de réalisation. Vous pouvez, au besoin, ajouter des rangées pour les composantes, activités, produits ou effets.

COMPOSANTES	ACTIVITÉS	PRODUITS	EFFETS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉALISATION
Composante A : Gestion intégrée des plantes aquatiques proliférantes	Signature de contrats pour la lutte par méthode mécanique	Produit 1 : 1 contrat signé pour la lutte mécanique contre les plantes	Effet 1 : Densité des plantes réduite de 60 % sur le fleuve Niger dans le courant de la troisième année du projet grâce à la lutte mécanique effective	Pourcentage de la zone entièrement désherbée du fleuve Niger
	Contrats en vue de la participation aux travaux communautaires élaborés et en vigueur	Produit 2 : Au sein des communautés riveraines, près de 200 000 personnes ont été formées puis affectées à la lutte manuelle contre les plantes aquatiques	Effet 2 : Une grande partie des riverains formés participaient déjà activement aux activités de lutte manuelle dans la zone du projet au cours de la troisième année.	Nombre de riverains formés puis affectés à la lutte manuelle contre les plantes invasives
	Mettre en place et	Produit 3 : 10 serres	Effet 3 : 25 % des	Nombre de serres

	acquérir les infrastructures et équipements nécessaires à la lutte biologique	réhabilitées ou construites et 5 étangs d'élevage d'insectes créés	zones infestées ont été traitées avec des agents biologiques dans le courant de la troisième année du projet et 80 % des techniciens formés y ont participé activement	réhabilitées et d'étangs d'élevage d'insectes créés
	Fournir des outils manuels et des chaloupes à Moteur	Produit 4 : 47 outils manuels et 16 chaloupes motorisées locales fournis et opérationnels	Effet 4 : Réduction de 15 % du niveau d'infestation dans la zone du projet grâce aux méthodes manuelles de lutte contre les plantes	Nombre d'outils manuels et de chaloupes motorisées fournis
Composante B : Renforcement des capacités	Sensibiliser les parties prenantes clés (communautés riveraines et personnel des organismes de protection de l'environnement) aux questions relatives à la qualité de l'eau et à la lutte contre les plantes aquatiques	Produit 1 : 500 personnes de 50 villages ont été formées et des comités de gestion des plantes aquatiques constitués de 20 membres ont été mis en place. Un atelier régional et national est organisé chaque année. Formation de 40 cultivateurs riverains	Effet 1 : 25 000 personnes dans 50 villages ont été formées et 50 unités de gestion des plantes aquatiques sont en activité. 5 ateliers régionaux et nationaux organisés à la fin du projet. 40 cultivateurs riverains formés à l'IITA sur l'exploitation économique des plantes aquatiques	Nombre d'ateliers régionaux et nationaux organisés. Nombre de personnes formées et de comités créés au sein des villages (préciser la proportion de femmes).
	Introduire l'exploitation économique des plantes recueillies au niveau de la communauté et y former cette Dernière	Produit 2 : 5 parcelles de culture à base de compost créées, 300 maraîchers formés à l'utilisation du compost et 15 hectares de produits pilotes à base de compost.	Effet 2 : 18,3 tonnes de produits pilotes à base de compost obtenues durant les cinq années du projet	Quantité de produits pilotes à base de compost obtenue
	Mise à niveau des aptitudes et connaissances du personnel de la NCU	Produit 3 : Approvisionnement en équipement SIG et accès Internet au sein de la NCU, approvisionnement en matériel de laboratoire. Formation de techniciens	Effet 3 : Un logiciel pour SIG installé et du matériel de laboratoire fourni . Accès Internet réussi. 5 techniciens formés à la lutte biologique contre les plantes aquatiques à l'IITA, au Bénin.	Nombre d'équipements fournis et de techniciens formés. Équipement SIG et installation Internet rendus opérationnels

	Renforcer la communication entre les parties prenantes	Produit 4 : 30 000 affiches de sensibilisation imprimées et distribuées, et campagne médiatique sur les chaînes de radio et de télévision nationales.	Effet4 : 30 000 affiches de sensibilisation distribuées et 200 000 parties prenantes sensibilisées et mobilisées pour des activités de gestion de l'eau	Nombre d'affiches imprimées et distribuées. Nombre de parties prenantes sensibilisées et mobilisées
Composante C : Coordination du projet	Mise sur pied de la cellule de coordination du projet	Produit 1 : Cellule nationale de coordination (NCU) mise sur pied et dotée en personnel	Effet 1 : NCU dotée en personnel adéquat. 2 membres du personnel ont suivi une formation.	Membres du personnel des cellules de coordination désignés comme prévu ; nombre de travailleurs formés.
	Assistance technique et soutien matériel pour la mise en œuvre du projet	Produit 2 : Capacités techniques du personnel de la NCU renforcées et soutien logistique fourni	Effet 2 : La NCU a reçu le soutien logistique et le matériel opérationnel nécessaires	Fourniture de matériel de bureau et de véhicules

5. Pour chaque aspect du cadre logique, veuillez indiquer brièvement (deux phrases au plus) dans quelle mesure le cadre répondait aux critères ci-après. Veuillez attribuer une note en utilisant le barème qui figure à l'appendice 1. En l'absence de cadre logique, attribuez à cette section la note 1.

DIMENSIONS DU CADRE LOG.		ÉVALUATION	NOTE
LOGIQUE	a) Présente un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet	L'enchaînement causal logique était présenté comme il se doit et clairement, de manière à rendre les objectifs du projet réalisables.	3
MESURABLE	b) Énonce les objectifs et les effets de manière mesurable et quantifiable	Les objectifs et les effets inscrits dans la matrice du projet étaient clairement définis et mesurables. Certains objectifs et effets ont toutefois été présentés de façon descriptive et auraient dû être quantifiés pour pouvoir être mesurables.	3
DÉTAILLÉ	c) Présente les risques et les hypothèses clés	Les risques et hypothèses clés ont bien été énoncés (notamment dans le domaine de la résolution des conflits, des questions environnementales et de l'engagement soutenu du gouvernement et des bénéficiaires du projet) et traités en profondeur dans le cadre logique.	4

D. PRODUITS ET EFFETS

I. PRODUITS OBTENUS

Dans le tableau ci-dessous, veuillez évaluer, pour chaque activité principale, les réalisations par rapport aux prévisions, en reprenant les produits attendus qui figurent dans le cadre logique présenté à la section C. Attribuez une note selon le degré de réalisation des produits attendus. Pondez les notes en fonction du coût relatif approximatif de chaque activité. Les pondérations sont calculées automatiquement par l'ordinateur. La note globale des produits doit être la somme des notes pondérées. Vous pouvez, si vous le souhaitez, ne pas tenir compte de la note calculée automatiquement en expliquant pourquoi

ACTIVITÉS PRINCIPALES		Note	Pourcentage du coût total du projet (tel qu'indiqué dans le rapport d'évaluation)	Note pondérée (calculée automatiquement)
Produits attendus	Produits obtenus			
Récolte mécanique confiée à une entreprise,	Contrat de récolte mécanique non attribué (0 % de la cible de l'évaluation)	0	45	0,00
25 000 personnes formées et affectées à la lutte manuelle contre les plantes invasives	25 000 personnes formées et affectées à la lutte manuelle contre les plantes invasives (100 % de la cible de l'évaluation)	4	6	0,24
47 outils manuels et 16 chaloupes motorisées fournis	1000 lots d'outils manuels simples et 25 chaloupes à moteur fournies (156,3 % de la cible de l'évaluation)	4	7	0,28
10 serres réhabilitées ou construites et 5 étangs d'élevage d'insectes créés	3 serres réhabilitées (30 % de la cible de l'évaluation) et 8 étangs d'élevage d'insectes créés (160 % de la cible de l'évaluation)	2	4	0,08
30 000 affiches de sensibilisation imprimées et distribuées ; campagne médiatique sur les chaînes de radio et de télévision nationales.	90 000 affiches de sensibilisation imprimées et distribuées (60 % de la cible de l'évaluation). Campagne médiatique sur les chaînes de radio et de télévision	2	11	0,22
500 personnes de 50 villages ont été formées et des comités de gestion des plantes aquatiques constitués de 20 membres ont été mis en place.	75 comités de gestion des plantes aquatiques mis sur pied dans les villages et rendus opérationnels et 500 personnes formées dans chacun de ces villages (150 % de la cible de l'évaluation)	4	1	0,05
Un atelier régional et national est organisé chaque année. Formation de 40 cultivateurs riverains ;	3 ateliers nationaux organisés (75 % de la cible de l'évaluation). 80 cultivateurs riverains formés (200 % de la cible de l'évaluation),	3	2	0,06

15 parcelles de culture à base de compost créées, 300 maraîchers formés à l'utilisation du compost et 15 hectares de produits pilotes à base de compost.	45 parcelles de culture à base de compost créées (300 % de la cible de l'évaluation), 300 maraîchers formés à l'utilisation du compost (100 % de la cible de l'évaluation) et 65,5 hectares de produits pilotes à base de compost (437 % de la cible de l'évaluation)	4	2	0,08
Approvisionnement en équipement SIG et accès Internet au sein de la NCU, approvisionnement en matériel de laboratoire. Formation de techniciens	Accès Internet établi au sein de la NCU (100 % de la cible de l'évaluation) ; équipement SIG et matériel de laboratoire non acquis	2	6	0,12
Cellule de coordination nationale (NCU) mise sur pied équipée, dotée en personnel dont les capacités techniques ont été renforcées	6 techniciens formés (la cible à l'évaluation était fixée à 5), 25 travailleurs au sein de la NCU et 10 véhicules acquis pour le projet (la cible à l'évaluation était fixée à 3)	4	18	0,72
NOTE GLOBALE DES PRODUITS [Cette note correspond à la somme des notes pondérées]				2

Cochez ici pour ne pas tenir compte de la note calculée automatiquement

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note calculée automatiquement 2

II. EFFETS OBTENUS

- En utilisant les données de suivi disponibles, veuillez évaluer la réalisation des effets attendus en reprenant les effets attendus qui figurent dans le cadre logique présenté à la section C. Attribuez une note selon le degré de réalisation des effets attendus. La note globale des effets attendus doit être la moyenne des notes de réalisation. Vous pouvez, si vous le souhaitez, ne pas tenir compte de la note calculée automatiquement en expliquant pourquoi.

RÉSULTATS		Note
Attendus	Obtenus	
Réduction des coûts induits par les plantes invasives au titre du transport en chaloupes motorisées et amélioration de l'accès à l'eau salubre.	Seulement 12 167,83 tonnes de plantes invasives extirpées du fleuve Niger et d'autres zones desservies par le projet au moyen de méthodes manuelles. L'extraction attendue de 60 % de la densité de ces plantes par des méthodes mécaniques n'a jamais été entreprise.	2

Gestion durable des plantes proliférantes par le renforcement des capacités	Une grande proportion des communautés formées participent activement à la lutte manuelle. 230 480 personnes dans 75 villages formés et 75 comités de gestion des plantes aquatiques proliférantes mis sur pied (dont 50 % des membres sont des femmes) et rendus opérationnels. 80 cultivateurs riverains formés. 6 techniciens formés à l'IITA, au Bénin. Près de 300 000 parties prenantes sensibilisées et mobilisées pour des activités de gestion des ressources en eau et 90 000 affiches imprimées et distribuées.	3
Améliorations au niveau de la quantité et de la qualité des pêches en eau douce	72 % des zones infestées ont été traitées avec des agents biologiques et 100 % (5) des techniciens formés à la lutte biologique participent activement aux activités.	3
Amélioration des avantages économiques issus de la récolte des plantes invasives grâce à la production horticole à base de compost.	Aucune activité de production horticole en cours. Des parcelles pilotes ont été acquises mais la production n'avait pas encore débuté à l'approche de la clôture du projet.	1
NOTE GLOBALE DES EFFETS [La note globale calculée correspond à la moyenne de toutes les notes]		2

Cochez ici pour ne pas tenir compte de la note calculée automatiquement

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note calculée automatiquement 2

2. Autres effets. Veuillez commenter les effets non prévus dans le cadre logique, notamment ceux qui concernent les questions transversales (le genre, par exemple).

Un résultat majeur non envisagé dans le cadre logique du projet réside en l'impact positif que celui-ci a eu sur l'environnement social des zones desservies, notamment pour ce qui est du bien-être des femmes et des jeunes. Les femmes ont participé activement, en tant que membres, aux activités des comités de gestion des plantes invasives. Bon nombre d'entre elles ont également pris part aux différentes formations et, à travers l'horticulture, pourront profiter des opportunités d'investissement économique identifiées. La contribution du projet au bien-être des femmes a été considérable. Par ailleurs, à travers les activités du projet, les jeunes pourront profiter de nouvelles opportunités d'emploi en participant à des contrats d'extraction manuelle des plantes invasives, ce qui contribuera à réduire la criminalité et autres formes de délinquance locale.

3. Risques pesant sur la viabilité des effets obtenus. Veuillez souligner les facteurs qui influent, ou pourraient influencer, sur les effets à long terme du projet ou sur leur viabilité. Veuillez préciser si une nouvelle activité ou un changement institutionnel est recommandé(e) pour assurer la viabilité de ces effets. S'il y a lieu, l'analyse doit s'appuyer sur l'analyse de sensibilité de l'annexe 3.

Les risques pesant sur la viabilité des effets obtenus comprennent : l'intensification de conflits très répandus dans certaines zones du projet, les problèmes de santé et de sécurité sur les voies navigables et la difficulté qu'il y a à mobiliser en permanence les leaders et les membres des communautés pour qu'ils participent activement au projet. Les activités proposées à l'évaluation se sont révélées adéquates pour réduire au minimum les effets de ces risques.

E. CONCEPTION DU PROJET ET ÉTAT DE PRÉPARATION À LA MISE EN ŒUVRE

1. Veuillez indiquer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont veillé à ce que le projet tienne compte de la capacité de l'emprunteur à le mettre en œuvre, en s'assurant que le projet soit bien conçu et en mettant en place le dispositif requis pour son exécution. Veuillez analyser tous les principaux aspects de la conception du projet, notamment dans quelle mesure celle-ci tenait compte des leçons tirées de précédents RAP dans le secteur ou dans le pays (citer quelques RAP clés), le fait que le projet reposait ou non sur des travaux d'analyse solides (citer quelques documents clés), dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont convenablement évalué la capacité des organes d'exécution et/ou de la cellule d'exécution de projet, l'ampleur des consultations et des partenariats, la justification économique du projet et les dispositions prises en matière d'assistance technique.

[200 mots au plus. Toute autre remarque concernant l'exécution du projet est à inclure à l'annexe 6 intitulée « Description du projet »]

La conception des trois composantes principales du projet était adéquate, applicable et judicieuse, d'autant que lesdites composantes contribueront largement à résoudre l'équation de la réduction de la pauvreté et du développement socioéconomique durable à travers l'utilisation et la répartition équitables des retombées positives de l'exploitation des ressources en eau au Nigeria.

Le concept adopté lors de l'élaboration du projet s'est révélé valide et satisfaisant, dans la mesure où il cadre avec la vision, le plan stratégique et les stratégies régionales du Groupe de la Banque pour l'Afrique de l'Ouest, stratégies qui visent essentiellement la réduction de la pauvreté, l'intégration régionale et le développement du secteur privé. La conception du projet se caractérise en outre par le souci d'intégrer les leçons apprises de projets antérieurs financés par la Banque au Nigeria (comme le tout premier projet d'approvisionnement en eau dans plusieurs États) en évitant les manquements d'ordre institutionnel relevés dans ces derniers.

Pour la mise en œuvre du projet, les rôles sont clairement définis et les documents y afférents nécessaires sont disponibles au moment de l'évaluation. Les problèmes d'insuffisance des capacités institutionnelles et de complexité du projet ont été pris en compte par l'amélioration de la coordination et le renforcement des capacités des institutions nationales clés. Les capacités institutionnelles de l'organe de coordination régional ont cependant été très en-deçà du niveau souhaité, ce qui explique en grande partie le problème rencontré au niveau du décaissement du don FAD. Le projet aurait pu bénéficier d'un examen à mi-parcours (MTR) rigoureux et exhaustif, prévu à l'évaluation mais jamais réalisé.

2. Veuillez évaluer brièvement (deux phrases au plus) chaque aspect de la conception du projet et de l'état de préparation de son exécution. Attribuez une note en utilisant le barème qui figure à l'appendice 1.

ASPECTS LIÉS A LA CONCEPTION DU PROJET ET À L'ÉTAT DE PRÉPARATION À SON EXÉCUTION		ÉVALUATION	NOTE
RÉALISME	a) La complexité du projet est à la mesure des capacités du pays et de son engagement politique.	À la complexité du projet répondent des dispositifs et des capacités institutionnels appropriés pour la mise en œuvre du projet. Le GN a démontré un ferme engagement politique à l'égard du projet. Le déblocage des fonds de contrepartie s'est fait régulièrement, de façon très satisfaisante et en temps opportun. Les contributions reçues de différents ministères et organismes, associées à la participation des communautés, ont été considérables. Il reste cependant à combler les lacunes observées au niveau des capacités humaines et techniques.	3
ÉVALUATION ET ATTÉNUATION DES RISQUES	b) La conception du projet tient suffisamment compte des risques.	La conception du projet (tel qu'indiqué à la section 6.3 du document d'évaluation) comprend une analyse adéquate des risques précisant les mesures à prendre pour réduire l'incidence négative des effets du projet.	3
UTILISATION DES SYSTÈMES PAYS	c) Les systèmes de passation de marchés, de gestion financière, de suivi, entre autres, sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou d'autre nature étaient basés sur les normes de la Banque, étant donné que les systèmes utilisés par le pays présentaient des insuffisances.	2

Pour les aspects ci-après, veuillez noter séparément la performance de la Banque et celle de l'emprunteur :			NOTE	
			Banque	Emprunteur
CLARTÉ	d) Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet étaient clairement définies.	Pour la mise en œuvre du projet, les responsabilités ont été clairement définies puisque l'organe d'exécution du projet était le ministère de l'Environnement tandis que la cellule nationale de coordination (NCU), abritée par le ministère des Forêts, était chargée de la gestion quotidienne des activités du projet. Le personnel de la NCU comprenait clairement les rôles et les responsabilités de chacune des parties prenantes clés tels qu'énoncés durant l'atelier de démarrage du projet organisé par la Banque. De plus, une formation aux règlements de la Banque a été donnée durant l'exécution et la supervision du projet.	3	3
PRÉPARATION À LA PASSATION DES MARCHÉS	e) Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation de marchés, etc.) étaient prêts au moment de l'évaluation.	Les règles et procédures de la Banque en matière de passation des marchés ainsi que le manuel des décaissements et le guide de la passation des marchés ont été mis en place durant la mise en œuvre. Tous les documents relatifs à la passation de marchés et aux décaissements, notamment les règles et procédures de la Banque, le manuel des décaissements et les dossiers d'appel d'offres standard de la Banque, ont été mis à la disposition de la NCU.	3	2
ÉTAT DE PRÉPARATION AU SUIVI	f) Les parties prenantes ont convenu des indicateurs et du plan de suivi avant le lancement du projet.	Les indicateurs de suivi de la mise en œuvre du projet ont été clairement définis à l'évaluation et des indicateurs essentiels assortis de cibles correspondantes ont également été approuvés avant le lancement du projet. Le plan de suivi et d'évaluation n'a cependant pas été exposé de façon adéquate dans le document d'évaluation et n'a pas été respecté rigoureusement pendant la mise en œuvre.	2	2
DONNÉES DE RÉFÉRENCE	h) Les données de référence étaient disponibles ou ont été recueillies au moment de la conception du projet.	Les valeurs de référence se rapportant aux aspects sociaux et économiques du projet ont été recueillies pendant la conception et l'évaluation du projet. On a toutefois déploré l'indisponibilité de données de référence sur l'abondance et la répartition de la flore et de la faune aquatiques.	2	2

F. EXÉCUTION

1. Veuillez donner les principales caractéristiques de l'exécution du projet quant aux aspects suivants : respect des calendriers, qualité des constructions et autres travaux, performance des consultants, efficacité de la supervision par la Banque et efficacité de la surveillance par l'emprunteur. Veuillez déterminer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont veillé au respect des mesures de sauvegarde.

[200 mots au plus. Toute autre remarque concernant l'exécution du projet est à inclure à l'annexe 6 intitulée « Description du projet ».]

Lors de l'évaluation, le projet devait être mis en œuvre sur une période de 60 mois. Un décalage de 17 mois a cependant été noté avant le début de la mise en œuvre effective du projet. Le retard accusé dans l'exécution du projet découle d'un certain nombre de facteurs, notamment le retard accusé par la signature de la Convention de subvention et le recrutement du personnel du projet. La difficulté liée au respect des délais et des calendriers était principalement due au renouvellement très fréquent des coordonnateurs de projet, ce qui a conduit à des perceptions et à des interprétations diverses des règles et des exigences de la Banque.

Le système de compte-rendu de la NCU était adéquat dans la mesure où cette dernière a présenté des rapports de projet trimestriels tout au long de la durée du projet. La Banque a organisé suffisamment de missions de supervision qui ont contribué à l'identification rapide des problèmes et à une entente mutuelle quant aux mesures correctives à envisager. La performance des consultants et la qualité des travaux ont été jugées satisfaisantes. Les règles et procédures de la Banque pour l'acquisition des biens et travaux ont été respectées tout au long de l'exécution du projet.

Malgré ces retards, le projet a d'importantes réalisations à son actif, notamment la définition de méthodes de contrôle manuelles et biologiques, la sensibilisation des communautés aux activités de gestion de l'eau, la création de comités de gestion des plantes aquatiques, l'utilisation économique des plantes aquatiques récoltées et le renforcement des capacités de la NCU et d'autres parties prenantes.

2. Veuillez commenter le rôle des autres partenaires (bailleurs de fonds, ONG, entreprises, etc.). Veuillez évaluer l'efficacité des modalités de cofinancement et de la coordination entre bailleurs de fonds, le cas échéant.

Le respect des conditions et des accords a été globalement satisfaisant, notamment pour ce qui est de la fourniture des fonds de contrepartie en temps opportun par le GN. Aucune décision politique du gouvernement n'a entravé l'exécution du projet et la réalisation du financement de contrepartie. La performance des entrepreneurs et des consultants a été jugée satisfaisante.

La Banque a rencontré tous les partenaires au cours de la mission de supervision et en a profité pour leur faire part des contraintes majeures du projet. Son approche habituelle consistait à les écouter attentivement avant de proposer les directives nécessaires. La Banque a également apporté son soutien à l'initiative visant à harmoniser les taux de projet avec les taux gouvernementaux en vigueur pour ce qui est du coût des matériaux, de la main-d'œuvre et des semis.

4. Pour chaque aspect de l'exécution du projet, veuillez indiquer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs ci-après. Veuillez donner une évaluation succincte (deux phrases au plus) et attribuer une note, en utilisant le barème qui figure à l'appendice 1.

ASPECTS LIÉS À L'EXÉCUTION DU PROJET		ÉVALUATION		NOTE
RESPECT DES DÉLAIS	a) Respect de la date prévue de clôture. Si l'écart est : inférieur à 12, notez « 4 » ; compris entre 12,1 et 24, notez «		Le retard d'exécution accusé a été attribué à un retard dans la signature de la convention de subvention, dans le recrutement du personnel du projet et dans la	2

	3 » ; compris entre 24,1 et 36, notez « 2 » ; supérieur à 36,1, notez « 1 »	27	mise en place des bureaux de la cellule de mise en œuvre du projet (PIU) au Nigeria	
PERFORMANCE DE LA BANQUE	b) Respect par la Banque des :			
	Mesures de protection environnementale	La qualité des intrants dans le cadre de la protection environnementale tient également compte de la santé environnementale des communautés et des ressources. Les mesures de protection environnementale ont été définies dans le rapport d'évaluation au moyen d'un PGES. La mise en œuvre des mesures contenues dans le PGES a été assurée par la Banque. La Banque a également veillé à ce que les spécifications environnementales soient incluses dans les documents d'appel d'offres et que les mesures proposées soient appliquées.		3
	Exigences fiduciaires	Le respect des conditions et des accords a été généralement satisfaisant puisque les procédures comptables et de passation des marchés ont été intégralement définies par la Banque. Le système de gestion des achats, du décaissement et des questions financières a été examiné à fond et dûment approuvé par la Banque		3
	Engagements du projet	La Banque a strictement respecté ses engagements envers l'Emprunteur et a veillé à ce que ses activités se conforment aux accords conclus. La Banque a pleinement respecté les accords de prêt et les dispositions prises d'un commun accord lors des missions de supervision.		3
	c) La Banque a assuré une bonne supervision sur le plan du dosage des compétences et de la praticabilité des solutions.	Les missions de supervision étaient adéquates, mais le dosage de compétences prévu lors de la supervision s'est avéré insatisfaisant.		2
	d) La Banque a assuré une bonne surveillance de la gestion du projet	Les chefs de projet de la Banque ont veillé à la pleine conformité avec les règles et procédures au cours de la mise en œuvre du projet ainsi qu'avec les plans d'action clés qui ont été convenus.		3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	e) Respect par l'emprunteur des :			
	Mesures de protection environnementale	L'emprunteur, en collaboration avec l'Agence nationale nigériane du contrôle des standards et des réglementations (NESREA), a assuré la mise en œuvre du PGES en veillant à ce que l'entrepreneur et les opérateurs se conforment aux mesures visant à atténuer l'impact sur l'environnement.		2
	Exigences fiduciaires	Les comptes du projet ont été régulièrement		

		audités et les rapports qui en découlent ont été envoyés à la Banque. Les recommandations ont été régulièrement et étroitement suivies dans les rapports d'étape préparés par la NCU, et la plupart d'entre elles ont été appliquées. Les comptes ont été conservés de manière satisfaisante, même s'ils étaient pour la plupart dans des formats manuels. L'Emprunteur a relativement respecté ses engagements à verser sa contribution de contrepartie.	2
	Engagements du projet	Le projet était conforme aux engagements stipulés dans l'accord de prêt. Les plans annuels de mise en œuvre du projet ont été élaborés et appliqués conformément aux dispositions figurant dans le Rapport d'évaluation du projet et dans l'Accord de prêt.	3
	f) L'emprunteur a tenu compte des conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet.	Les recommandations formulées par les missions de supervision successives ont été prises en compte et examinées dans les rapports d'étape trimestriels envoyés à la Banque.	3
	g) L'emprunteur a recueilli et utilisé, pour prendre ses décisions, les informations tirées du processus de suivi.	Malgré l'absence d'un plan de suivi détaillé avant le lancement du programme, le programme a été bien exécuté. Même si les indicateurs et les impacts n'ont pas été suivis de manière régulière et systématique, ils n'ont pas vraiment orienté la prise de décision, d'où les contraintes rencontrées lors de l'exécution des travaux.	2

G. ACHÈVEMENT

1. LE RAP A-T-IL ÉTÉ FOURNI À TEMPS, CONFORMÉMENT À LA POLITIQUE DE LA BANQUE ?			
Date à laquelle le projet a atteint un taux de décaissement de 98 % (ou date de clôture, le cas échéant)	Date à laquelle le RAP a été envoyé à pcr@afdb.org	Écart en mois	NOTE (calculée automatiquement) Si l'écart est égal ou inférieur à 6 mois, la note est de 4 ; s'il est supérieur à 6 mois, la note est de 1
12/31/2011		12	1
2. Veuillez décrire brièvement le processus d'établissement du RAP. Décrivez la manière dont l'emprunteur et les divers bailleurs y ont participé. Mettez en relief toute divergence d'opinions quant aux évaluations présentées dans ce RAP. Indiquez la composition de l'équipe et précisez si une visite a eu lieu sur le terrain. Mentionnez, le cas échéant, le concours substantiel apporté par d'autres partenaires au développement. Indiquez dans quelle mesure le bureau de la Banque dans le pays a participé à l'établissement du présent rapport. Précisez si les commentaires formulés à l'issue de la revue par les pairs ont été fournis à temps (indiquer les noms et les titres des pairs qui ont effectué la revue). [100 mots au plus]			
Une équipe de la Banque constituée d'un chef de projet et d'un consultant en gestion des ressources naturelles a été chargée de la préparation du Rapport d'achèvement de projet du 4 au 16 janvier 2012. Le RAP a été rédigé conjointement par la Banque et l'Emprunteur. L'équipe de la NCU a pris part à la préparation de ce rapport. Des visites sur le terrain ont été entreprises sur certains sites du projet. Au cours de ces visites, l'évaluation physique a été réalisée. Le NIHORT et le NIFFR ont été consultés et des discussions techniques ont été menées avec les dirigeants			

communautaires, les membres des comités de gestion des plantes aquatiques proliférantes et les agents sur place. L'équipe a été satisfaite de la qualité du travail et des informations fournies. Il n'y a pas eu de grandes divergences d'opinion au sujet des évaluations.

H. LEÇONS À TIRER

Résumer les principales leçons que la Banque et l'emprunteur pourraient tirer des résultats du projet. [250 mots au plus. Toute autre remarque concernant les leçons à tirer est à inclure, le cas échéant, à l'annexe 6 intitulée « Description du projet »].

1) Le projet a permis le renforcement des connaissances et l'introduction de nouvelles technologies. Cependant l'application des connaissances reçues dans les politiques et les plans de gestion au niveau national et régional en vue de la conception des futurs projets a fait défaut. De même, le plan de développement des capacités qui devrait inclure une stratégie de maintien des capacités acquises en termes de ressources et de matériel s'est avéré défaillant.

2) Le contrôle des plantes aquatiques proliférantes au Nigeria a permis d'exécuter effectivement deux des trois options technologiques que le projet visait à mettre en œuvre.

Pour ce qui est de l'option biologique, les résultats sont très lents et ne peuvent pas être quantifiés tout au long de la durée de vie du projet. L'option manuelle s'est avérée performante et efficace en termes de désherbage et d'opportunités d'implication de jeunes en chômage dans la zone. Toutefois, le désherbage manuel est resté efficace uniquement dans la partie peu profonde de l'eau, par contre, il s'est avéré sans effet dans la partie profonde où il existe de grosses quantités de plantes invasives non contagieuses. Cette masse peut être éliminée uniquement par des moyens mécaniques. Il est donc nécessaire que les futurs projets mettent l'accent sur l'acquisition de désherbeuses mécaniques et renforcent les capacités d'utilisation tout en trouvant les voies et moyens de créer les ressources nécessaires pour l'entretien et la gestion de ces désherbeuses sur le fleuve Niger.

3) Pour un contrôle efficace des plantes aquatiques proliférantes au niveau national et régional, il est nécessaire d'adopter une approche multisectorielle ; l'approche spécifique au site utilisée dans la conception de ce projet s'est avérée inefficace et ne peut pas contribuer de manière efficace à l'atteinte de l'objectif qui est l'éradication des mauvaises herbes invasives sur ces plans d'eau.

4) Dans la conception de futurs projets, la gestion de la zone de captage ou l'approche de gestion du bassin hydrographique doit être prise en compte dans la mesure où cette initiative permettra de lutter contre la pollution qui favorise la croissance de ces mauvaises herbes. 5) Des mécanismes de durabilité visant à s'assurer que les bénéficiaires entretiennent les infrastructures et gèrent les institutions créées dans le cadre de l'appui au projet devraient également être mis en place. Les CWWC créés grâce à ce projet doivent avoir un rôle plus actif et fournir un appui juridique à la gestion et au contrôle des plantes aquatiques proliférantes dans la localité.

6) Le projet ne disposait pas d'un système de suivi et d'appréciation clair au moment de l'évaluation ; en outre, les plans sociaux et de gestion ont été mis en œuvre tardivement dans le projet. Les effets du projet auraient tiré profit de ces éléments, ce qui aurait contribué à améliorer les retombées.

7) Les futurs projets doivent être structurés de manière à ce que le pays ait un contrôle direct de l'utilisation des dons. Le don était certes destiné à financer certains biens publics et à les centraliser au niveau de la CEDEAO, ce qui était compréhensible au moment de l'évaluation, mais son accès et son utilisation au cours de l'exécution du projet se sont avérés très difficiles, compromettant ainsi la réalisation des objectifs du don .

8) Les retards accusés pour remplir les conditions de prêt et mettre sur pied une Cellule de coordination du Projet (PCU) ont contribué à une mise en œuvre tardive du projet. Pour un projet de la nature de l'IMIAWP, il était nécessaire de remplir les conditions du prêt pendant la négociation ou avant l'approbation du Conseil d'administration et de mettre en place une PCU bien définie et constituée dès le lancement du projet. Ce projet n'a pas pu démarrer en temps opportun et quelques-uns des problèmes de mise en œuvre résultaient de ce défaut de conception.

9) L'absence d'une base de référence pour la réduction de la densité des plantes aquatiques proliférantes est problématique et n'augure rien de bon pour le suivi de l'incidence globale du projet. La non-utilisation des systèmes de désherbage mécanique qui constitue la méthode la plus efficace pour l'élimination des mauvaises herbes en eaux profondes a affecté l'incidence globale du projet. Dans la conception de futurs projets, l'on devrait envisager d'entreprendre assez tôt une évaluation de référence efficace.

I. RÉSUMÉ DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

Toutes les notes sont générées automatiquement par l'ordinateur à partir de la section du RAP correspondante.

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	NOTE
RÉSULTATS DU PROJET	PRODUITS OBTENUS	2
	EFFETS OBTENUS	2
	Respect du calendrier	2
	NOTE DU RÉSULTAT GLOBAL DU PROJET	2
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents au regard des priorités de développement du pays.	3
	Les objectifs du projet sont réalisables compte tenu des contributions au projet et des délais envisagés.	3
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie régionale et nationale de la Banque	3
	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités organisationnelles de la Banque	3
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	3
	Le cadre logique exprime les objectifs et les résultats de manière à ce que ceux-ci soient mesurables et quantifiables.	3
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés.	3
	La complexité du projet est à la mesure des capacités du pays et de son engagement politique.	3
	La conception du projet comprend une analyse adéquate des risques.	3
	Les systèmes de passation des marchés du projet, de gestion financière, de suivi et/ou autres systèmes sont basés sur des modèles déjà utilisés par le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	2
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet étaient clairement définies	3
	Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) étaient prêts au moment de l'évaluation.	2
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi ont été adoptés au moment de la conception du projet.	2
	Les données de référence étaient disponibles ou ont été recueillies au moment de la conception.	2
	NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION	3
	Supervision :	
	Respect par la Banque des :	
	mesures de protection environnementale	3
	Exigences fiduciaires	3
	Engagements du projet	3
La Banque a assuré une bonne supervision sur le plan du dosage des compétences et de la praticabilité des solutions	2	
La Banque a assuré une bonne surveillance de la gestion du projet.	3	
Le RAP a été fourni en temps opportun	1	

	NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	3
	NOTE GLOBALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies.	3
	Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation de marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	2
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés et les données de référence sont disponibles ou en train d'être recueillies.	2
	NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION	2
	Exécution	
	Respect par l'emprunteur des :	
	mesures de protection environnementale	2
	Exigences fiduciaires	2
	Engagements du projet	3
	L'emprunteur a tenu compte des conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet.	3
	L'emprunteur a recueilli et utilisé, pour prendre ses décisions, les informations tirées du processus de suivi.	2
	NOTE PARTIELLE DE L'EXÉCUTION	2
NOTE GLOBALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	2	

J. TRAITEMENT

ÉTAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de division sectorielle		
Vérifié par le Directeur régional		
Approuvé par le Directeur sectoriel		

LISTE DES ANNEXES

Obligatoire

1. Coûts et financement du projet

- a. Coûts du projet par composant
- b. Financement par sources de fonds

2. Contributions de la Banque. Citer les principaux membres de l'équipe ainsi que leurs attributions durant la préparation et la supervision du projet. Fournir une liste consolidée des missions de préparation, de supervision et d'achèvement en ordre chronologique. Indiquer la date du dernier rapport de supervision et les notes attribuées à cette occasion.

3. Analyse économique et analyse financière, le cas échéant Recalculer les taux de rentabilité économique sur la base des coûts et avantages au moment de l'achèvement, et les comparer aux estimations faites lors de l'évaluation. Ventiler par composante, le cas échéant. Analyser la sensibilité du TRE aux hypothèses clés. Présenter une analyse financière des entités bénéficiaires du projet.

4. Plan de passation des marchés. Veuillez joindre le plan de passation des marchés le plus récent

5. Liste des documents justificatifs

Informations facultatives

6. Description du projet. Principaux facteurs n'ayant pas été pris en compte dans la grille générale et qui ont influé sur la conception et l'exécution du projet. Ces facteurs, positifs et négatifs, peuvent comprendre : le climat et les conditions météorologiques, les changements politiques, les questions contractuelles ou de ressources humaines, les questions techniques, les procédures de passation de marchés et les interactions avec les autres partenaires. Si l'un ou l'autre de ces facteurs est suffisamment significatif pour influencer sur les notes de l'évaluation, il doit être mentionné dans la grille, avec renvoi à la présente annexe.

APPENDICE 1

Barème de notation et d'appréciation

NOTE	EXPLICATION
4	Très satisfaisant - Totalemment réalisé sans aucune lacune
3	Satisfaisant - Réalisé en grande partie malgré quelques lacunes
2	Moyen - Partiellement réalisé. Les lacunes et les réalisations sont presque équilibrées
1	Médiocre - Réalisation très limitée comportant des lacunes importantes
S. O.	Sans objet

Remarque : Les formules sont arrondies à la décimale supérieure ou inférieure. Pour les calculs, seuls des nombres entiers sont retenus.

Résumé des coûts du projet par catégorie de dépenses

Annexe 6.1 :

Catégorie de dépenses	(000 NAIRA)			(000 UC)			%
	Devise étrangère	Monnaie locale	Total Coût	Devise étrangère	Monnaie locale	Coût total	Devise étrangère
TRAVAUX	84.43	103.19	187.62	0.36	0.43	0.79	45
BIENS	100.08	2.04	102.12	0.42	0.01	0.43	98
SERVICES ET FORMATION	133.59	44.53	178.12	0.56	0.19	0.75	75
COÛTS RECURRENTS	54.91	25.84	80.75	0.23	0.11	0.34	68
TOTAL COÛTS DE BASE	373.01	175.60	548.61	1.55	0.76	2.31	67
IMPRÉVUS TECHNIQUES	18.28	7.84	26.12	0.08	0.03	0.11	70
HAUSSE DES PRIX	9.69	4.56	14.25	0.04	0.02	0.06	68
TOTAL	400.98	188.00	588.98	1.69	0.79	2.48	68

Financement du projet par sources de fonds (en millions d'UC)

Source	Devise étrangère	Monnaie locale	Coût total	% du coût total
Prêt FAD	1.22	0.39	1.61	65
Don TAF	0.26	0.02	0.28	11
Gouvernement	0.26	0.33	0.59	24
Bénéficiaires	0	0	0	0
Total	1.74	0.74	2.48	100

CADRE LOGIQUE

	Résumé analytique	Indicateurs mesurables	Réalisations enregistrées à la date du RAP
	1.0 Objectif : La gestion durable des ressources naturelles, plus précisément des ressources en eau, afin d'optimiser leur contribution au développement social, économique et environnemental	L'accès de la population à l'eau potable s'est amélioré, passant de 60 % en 2001 à 70 % en 2015 ;	57 % de la population a accès à l'eau potable en 2011
		Le Taux de mortalité brut a diminué de 15 %, passant de 14 pour 1000 en 2001 à 12 pour 1000 en 2015 ;	Le Taux de mortalité brut au Nigeria était de 16,06 pour 1000 en 2011
		L'Apport calorique quotidien par habitant a augmenté de 15 % en passant de 2 700 calories en 2000 à 3 100 calories en 2015	L'Apport calorique quotidien par habitant au Nigeria était de 2 833 calories en 2011
	Objectif du projet Contribuer au contrôle des plantes aquatiques proliférantes sur quatre plans d'eau partagés de l'Afrique occidentale avec un impact résiduel minimum de ces mauvaises herbes.	La densité des plantes aquatiques proliférantes est réduite sur les plans d'eau ciblés en passant du niveau actuel estimé à 20 %, à 5 % dans le courant de la cinquième année du projet ;	Les informations sur la densité totale des plantes aquatiques proliférantes dans le fleuve Niger (Nigeria) n'étaient pas disponibles au moment de l'évaluation. Une étude préliminaire a été réalisée au cours de la mise en œuvre du projet, mais elle n'était pas suffisamment détaillée pour refléter cette réalité.
	Produit du projet 1		
	Méthodes de gestion intégrée pour le contrôle des plantes aquatiques proliférantes mises en œuvre et opérationnelles.	1. La densité des mauvaises herbes a été réduite d'environ 60 % sur les fleuves Sénégal, Volta et Niger dans le courant de la troisième année du projet suite à l'implémentation d'un contrôle mécanique opérationnel ;	Le contrôle mécanique n'a pas été appliqué tout au long de la vie du projet dans la mesure où le PIU n'était pas en mesure d'acquiescer ou d'octroyer des contrats pour des désherbeuses mécaniques en raison des grandes variations observées entre le budget au moment de l'évaluation et le budget réel.
		2. De presque zéro personne au cours de la première année du projet, une grande partie des membres des communautés riveraines formés participent activement à des activités de	25 000 riverains vivant dans les communautés rurales ont été formés sur les activités manuelles et sont pleinement engagés dans l'extraction manuelle des plantes aquatiques proliférantes. 12 167,83 tonnes de mauvaises herbes invasives ont été retirées.

	désherbage manuel dans la zone du projet dans le courant de la troisième année ;	
	3. De 0 % à la première année du projet, environ 25 % des zones infestées traitées avec des agents biologiques dans le courant de la troisième année du projet ; 4. De 0 % à la première année du projet, environ 80 % des techniciens formés participent activement à la mise en œuvre du projet avant la fin de la cinquième année de celui-ci ;	72 % des zones infestées traitées avec des agents biologiques Tous les 6 techniciens qualifiés ont participé activement à la mise en œuvre du projet
Produit du projet 2		
Renforcement des capacités Renforcement des capacités sur le plan régional et national.	1. 5 techniciens formés à l'IITA dans le courant de la deuxième année du projet ; 2. Bureaux des NCU et du RCU équipés et opérationnels depuis la fin de la première année du projet ; 3. Au moins un atelier régional et national des parties prenantes organisé chaque année 4. 1 connexion Internet établie et fonctionnelle au sein des RCU et des NCU ; 5. Un équipement SIG installé et opérationnel au Nigeria ; 6. 1 ONG recrutée et Campagnes de sensibilisation effectivement lancées. Près de 30 000 affiches de sensibilisation produites et distribuées chaque année par pays ; 7. 50 villages (10 par pays et par an) et 200 000 personnes sensibilisées et mobilisées à travers des campagnes de sensibilisation avant la fin de la cinquième année du projet ; et 50 comités de village de 20 membres chacun mis en place et pleinement actifs ;	6 techniciens ont été formés à l'IITA 1 bureau de NCU équipé et opérationnel Un atelier régional et trois ateliers nationaux des parties prenantes organisés d'ici à la fin du projet Connexion Internet établie au niveau du NCU 7 membres du personnel formés à l'utilisation des équipements SIG, mais l'équipement SIG n'a pas été mis à disposition 1 ONG recrutée et 300 000 personnes sensibilisées au sein des communautés riveraines 75 villages et 300 000 personnes ont été sensibilisés et mobilisés à travers la campagne de sensibilisation. 75 comités de village pour la gestion des mauvaises herbes mis en place et pleinement actifs (50 % des membres du comité étaient des femmes)
	8. 8 contrats nationaux signés pour les services de télévision et de radio en tant que moyen pour la communication de proximité et campagnes de sensibilisation menées ;	Campagne de sensibilisation lancée dans les médias

		9. 15 parcelles de démonstration d'agriculture à base de compost (15/pays) définies et agriculteurs formés ;	45 parcelles de démonstration d'agriculture à base de compost créées et 80 agriculteurs formés sur l'usage économique des plantes aquatiques proliférantes récoltées ;
		10. 300 producteurs de légumes à base de compost produiront effectivement des légumes de jardin dans le courant de la quatrième année du projet ; 11. 15 hectares de production pilote à base de compost mis en place et produisant environ 344 tonnes	300 producteurs de légumes à base de compost ont été formés et ont effectivement produit des légumes. 65,5 hectares de production pilote à base de compost mis en place
	Produit du projet 3		
	Coordination du projet	Personnel requis pour les Cellules de coordination désigné comme prévu ;	PIU fonctionnelles avec 25 personnes au rang desquelles 1 coordinateur du projet, 6 membres du personnel technique et 18 membres du personnel de soutien.
		2. Toutes les passations des marchés effectuées en conformité avec les Règles et procédures du Fonds	Comptable de projet et chargé de la passation des marchés recrutés.

Liste des membres de la mission de la Banque et leurs spécialisatio

Type de mission	Date	Composition
Identification	S. O.	S. O.
Préparation du projet	S. O.	S. O.
Évaluation du projet	3 août	Agronome, écologiste, agroéconomiste, expert en agriculture biologique
Supervision financière	S. O.	S. O.
Formation	S. O.	S. O.
Supervision technique	01/07/2007 - 15/07/2007	Analyste financier, expert en foresterie et agroéconomiste
Supervision technique	18/11/2008 - 01/12/2008	Agroéconomiste
Examen à mi-parcours	S. O.	S. O.
Examen du portefeuille de la Banque	S. O.	S. O.
Supervision technique	09/09/2008 - 11/09/2008	Environnementaliste
Supervision technique	31/05/2010 - 12/06/2010	Économiste des ressources naturelles
Supervision technique	13/05/2011 - 20/05/2011	Spécialiste de la gestion financière
Rapport d'achèvement de projet	04/01/2012 - 16/01/2012	Spécialiste en gestion des ressources naturelles

ANALYSE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE

L'hypothèse de base émise pour le calcul de la Valeur actualisée nette économique (VANE) et du Taux de rentabilité interne économique (TRIE) est indiquée ci-dessous

L'hypothèse de base émise pour l'analyse économique et financière au moment de l'évaluation est très importante. Les mauvaises herbes sont susceptibles de causer des pertes économiques importantes dans toute la région si rien n'est fait pour contrôler leur propagation. Les communautés rurales sont particulièrement affectées par les pertes et les risques présentés par ces mauvaises herbes. De même, dans la zone du projet, la grande majorité des habitants de la région rurale vit à proximité des cours d'eau. Toutefois, le RAP prévoit des avantages financiers additionnels pour les communautés riveraines et les agriculteurs dans les zones du projet. Les principales hypothèses sont présentées en détail ci-dessous.

- 1) La durée de vie du projet était de 10 ans
 - 2) L'analyse est basée sur des prix constants
 - 3) L'année de base est 2011
 - 4) 10 % d'Imprévus techniques et 5 % de Hausse des prix sont appliqués sur le coût de base total du projet
 - 5) Tous les frais financiers sont convertis en leurs prix économiques équivalents en utilisant des facteurs de conversion appropriés (Prix fictifs) comme le Facteur de conversion standard (0,85), le Taux de rémunération fictif (0,50) et le Taux d'actualisation économique de 15 %.
- Ils sont appliqués après la répartition des coûts en composants locaux et étrangers, respectivement.
- 6) Le taux de change utilisé dans cette analyse est 1 UC = 237,489 NGN ; 1 UC = 1,535 \$US
 - 7) Les taxes telles que les droits sont exclus des estimations économiques
 - 8) Les avantages directs sont estimés sur la base d'une récupération de 5 % des pertes enregistrées dans l'agriculture, la pêche, la disponibilité en eau potable et l'hydroélectricité
 - 9) Le bénéfice sur le plan de l'agriculture a été estimé sur la base d'une récupération de 0,1 % des pertes de 0,1 % enregistrées dans la production du riz irrigué au Nigeria
 - 10) Il a été estimé que les pertes enregistrées dans le cadre de la production de la pêche en eau douce ont chuté de 3 %
 - 11) Les avantages dans le domaine de la santé ont été calculés en supposant une réduction de 10% de la prévalence des maladies transmises par des vecteurs sur la base des économies faites sur les coûts de santé.

Tableau 1 : Analyse financière et économique de 2007 à 2016
Analyse économique - Calculs VANE et TRIE (en UC)

Année	Coût d'investissement	Coût d'exploitation	Coût total	Bénéfices directs	Bénéfice total	Bénéfices nets	
2007	49,239	1,471	50,710	-	-	(50 710)	-
2008	139,216	1,595	140,811	125,453	125,453	(15 358)	
2009	482,827	2,563	485,390	172,356	172,356	(313 034)	
2010	413,152	17,407	430,559	215,356	215,356	(215 203)	
2011	524,565	9,353	533,917	225,356	225,356	-	
2012		6,348	6,348	275,356	275,356	308 562	
2013		6,348	6,348	275,356	275,356	269,008	
2014		6,348	6,348	325,356	325,356	319,008	
2015		6,348	6,348	375,356	375,356	369,008	
2016		6,348	6,348	515,356	515,356	509,008	
	1,609,000	64,128	1,673,128	2,775,300	2,775,300	1,102,172	
	-	-					-

Taux d'actualisation 15 %
 VAN
 (en UC) 96,795
 TRI 19 %

PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS POUR JANVIER-DÉCEMBRE 2011																					
1 ACHAT DE BIENS																					
Lots des marchés - Méthodes et calendrier		DONNÉES DE BASE								Dossier d'appel d'offres		Période de soumission		Évaluation des offres		Attribution du marché			Exécution du marché		
Description du marché	Numéro de lot	Montant estimatif en UC (000)	Méthode de passation de marchés	Pré-qualification ou post-qualification	Préférence nat./rég. (O/N)	Examen préalable ou a posteriori	Date prévue de soumission des offres	Date limite prévue de dépôt des offres	Pré-Effectif	Date de transmission des dossiers d'offres	Date de l'avis favorable	Date de l'appel d'offres	Clôture-Ouverture des soumissions	Rap. évaluation des soumissions	Date de l'avis favorable	Montant du marché en UC (000)	Date de passation du marché	Date de signature du marché	Date de début	Date de fin	
Production d'affiches de taille A3		5.55	Achats	Post-qualification	N	Examen préalable	23-Mai-11	30-Mai-11	Prév.	31-Mai-11	03-Juin-11	23-Mai-11	30-Mai-11	02-Juin-11	06-Juin-11	5.55	07-Juin-11	08-Juin-11	09-Juin-11	29-Juin-11	
									Effectif												
Trousse et accessoires de premiers soins		11.09	Achats	Post-qualification	N	Examen préalable	23-Mai-11	30-Mai-11	Prév.	31-Mai-11	03-Juin-11	23-Mai-11	30-Mai-11	02-Juin-11	06-Juin-11	11.09	07-Juin-11	08-Juin-11	09-Juin-11	23-Juin-11	
									Effectif												
Trousse d'analyse de l'eau		12.33	Achats	Post-qualification	N	Examen préalable	23-Mai-11	30-Mai-11	Prév.	31-Mai-11	03-Juin-11	23-Mai-11	30-Mai-11	02-Juin-11	06-Juin-11	12.33	07-Juin-11	08-Juin-11	09-Juin-11	23-Juin-11	
Acquisition de pompes à eau de 75 cm pour l'irrigation		16.95	Achats	Post-qualification	N	Examen préalable	23-Mai-11	30-Mai-11	Prév.	31-Mai-11	03-Juin-11	23-Mai-11	30-Mai-11	03-Juin-11	08-Juin-11	16.95	09-Juin-11	10-Juin-11	11-Juin-11	24-Juin-11	
Achat d'un véhicule pour le suivi		61.64	Achats	Post-qualification	N	Examen préalable	23-Mai-11	30-Mai-11	Prév.	31-Mai-11	03-Juin-11	23-Mai-11	30-Mai-11	02-Juin-11	08-Juin-11	61.64	09-Juin-11	10-Juin-11	11-Juin-11	24-Juin-11	
Achat de semences		16.44	Achats	Post-qualification	N	Examen préalable	23-Mai-11	30-Mai-11	Prév.	31-Mai-11	03-Juin-11	23-Mai-11	30-Mai-11	02-Juin-11	08-Juin-11	16.44	09-Juin-11	10-Juin-11	11-Juin-11	24-Juin-11	
Matériel informatique		12.19	Achats	Post-qualification	N	Examen préalable	23-Mai-11	30-Mai-11	Prév.	31-Mai-11	03-Juin-11	23-Mai-11	30-Mai-11	02-Juin-11	08-Juin-11	12.19	09-Juin-11	10-Juin-11	11-Juin-11	24-Juin-11	
TOTAL		136.19													136.19						

2	PASSATION DES MARCHÉS DE TRAVAUX																					
	Lots des marchés - Méthodes et calendrier		Données de base										Dossier d'appel d'offres		Période de soumission		Évaluation des offres		Passation du marché			Exécution du marché
Description du marché		Numéro de lot	Montant estimatif en UC (000)	Méthode de passation de marchés	Pré-qualification ou post-qualification	Préférence nat./rég. (O/N)	Examen préalable ou a posteriori	Prix forfaitaire ou devis quantitatif	Date prévue de soumission des offres	Date limite prévue de dépôt des offres	Pré-Effectif	Date de transmission des dossiers d'offres	Date de l'avis favorable	Date de l'appel d'offres	Clôture des soumissions	Rap. évaluation des soumissions	Date avis favorable	Montant du marché en UC (000)	Date attribution du marché	Date de signature du marché	Date de début	Date de fin
DÉSHERBAGE MANUEL DIRECT			295.87	AUT RES	Post-qualification	S. O.	Examen préalable	Prix forfaitaire	27-Mai-11	03-Juin-11	Prév.						09-Juin-11	295.87	10-Juin-11	13-Juin-11	14-Juin-11	12-Juillet-11
TOTAL			295.87								Prév.						295.87					

3	PASSATION DES MARCHÉS DE SERVICES																												
	Lots des marchés - Méthodes et calendrier		DONNÉES DE BASE										Appel à manifestation d'intérêt				Appel à soumission et liste restreinte		Soumission des offres		Évaluation des offres Techniques (T) et Financières (F)					Attribution du marché		Exécution du marché	
Cahier des charges		Montant estimatif en UC (000)	Méthode de sélection	Examen préalable ou a posteriori	Prix forfaitaire ou base temporelle	Date prévue de manifestation d'intérêt	Date prévue de clôture des soumissions	Pré-Effectif	Date de soumission	Date de l'avis favorable	Date de publication	Date de soumission	Pré-Effectif	Date de soumission	Date de l'avis favorable	Date de l'appel	Soumission / Date d'ouverture	Soumission Rap. évalu. (T)	Avis favorable Rap. évalu. (T)	Ouv. des offres financières	Soumission Rap. de négociations (T) et (F)	Soumission Rap. de négociations	Avis favorable Attribution et négociations	Pré-Effectif	Montant du marché en UC (000)	Date d'attribution du marché	Date de signature du marché	Date de début	Date de fin

Liste des documents consultés

Annexe 6. 4 :

1	Rapport d'évaluation - Projet de gestion intégrée des plantes aquatiques proliférantes - Document de la BAD
2	Nigeria - Document de stratégie pays 2011 - Document de la BAD
3	Rapports trimestriels des activités du projet - Document du projet
4	Rapports d'audit annuels - Document du projet
5	Les registres du FAD confirmaient des décaissements en janvier 2010
6	Les registres de la BAD relatifs au FAD confirmaient des décaissements par catégorie
7	Fiche de suivi de projet BAD (SAP)
8	Afrique de l'Ouest - Document de stratégie d'intégration régionale (DSIR) 2011-2015
9	Indice de développement humain du PNUD - Nigeria 2011

Liste des personnes rencontrées pendant la mission

Annexe 6. 5 :

1	
	Peter M. Papka - Directeur des Forêts
	O.S. Adedoyin - Sous-directeur
	John H. Mshelbwala - Membre (RAP)
	H. Bwari-Bwari - Membre (RAP)
	Dr John E. Onyekuru - Membre (RAP)
	S.I. Adzege - Membre (RAP)
	M. M. Ama - Membre (PIU)
	T.D. Oseni - Membre (PIU)
	B. A. Odunlami - Membre (PIU)
	T.D. John - Membre (PIU)
	Mme Afolabi J. A. - Membre (NSC)
	O.S. Agbontan - Membre (NSC)
	agro. E. A. Aderibigbe - Membre (NSC)
	Mme B. N. Adogeri - Membre (NSC)
2	I.O. Alenyi - Membre (PIU)
	Okoronkwo Nnenna - Membre (NSC)
	Babatunde M.A. - Ingénieur Coordinateur du projet
	État de Benue
	M ^{me} Victoria Esa - Présidente (Comité de mise en œuvre dans l'État - SIC)
	Alhaji Sogandi Muhammed - Président, CWWC Gbajimba
	Ibrahim Alhassan - Secrétaire, CWWC Gbajimba
	Agada Negbeda - Président, CWWC Agetu-Oweto
	Danjuma Awoko - Président, CWWC Agyogo
3	M ^{me} Aisha Muhammed - Secrétaire, CWWC Agyogo
	État de Kogi
	Adamu Musa - Président (SIC)
	Alhaji Gimba Abdullahi - Président, CWWC John Holt
	Dan Azumi - Président, CWWC Kabawa
	Kudu Muhammed - Secrétaire, CWWC Kabawa